

Guide de bon voisinage

# Guide N°1



# Respect des lieux, respect des autres

Quelques règles pour un immeuble  
agréable à vivre

## Utilisez le local à vélos

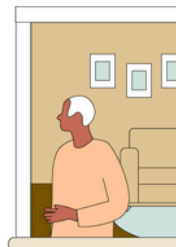
Ne laissez pas vos vélos devant l'entrée ni contre les murs. Cela gêne le passage et les prestataires (jardiniers, livreurs...)

## Gardez les parties communes dégagées

Ne déposez rien dans les halls, escaliers, paliers ou couloirs. Pour la sécurité de tous, ces espaces doivent rester libres.

## Préservez l'aspect de l'immeuble

Merci de veiller à l'état des lieux communs.  
Les dégradations causées par vous, vos invités ou vos animaux sont votre responsabilité, et seront à votre charge.



## Respectez vos voisins

La courtoisie et le dialogue sont les meilleures solutions en cas de désagrément. Un immeuble agréable, ça se construit ensemble.



## Fermez les portes

Merci de refermer les accès aux caves et communs après votre passage, pour votre sécurité et celle du voisinage.

### **Aérez régulièrement**

10 minutes par jour suffisent pour éviter l'humidité et améliorer la qualité de l'air.

### **Sécurisez balcons et rebords**

Fixez solidement plantes, pots et décorations pour éviter toute chute.

### **Silence de 22h à 7h**

Évitez les nuisances sonores, en particulier la nuit. Le repos de chacun est précieux.

### **En cas d'absence**

Pensez à couper l'eau ou vérifier les robinets, sécuriser le gaz, et fermer correctement les fenêtres et stores.

### **Avant toute installation**

Machine à laver, fibre, parabole, etc. : demandez l'accord écrit de la régie avant toute intervention technique.

